

BULLETIN MUNICIPAL

Année 2005 / 2006

CARNET DE FAMILLE

- naissances FAIT
- mariages FAIT
- décès FAIT

ECOLE

- rentrée 2005 & 2006 **AUCUN ARTICLE**
- élection parents d'élèves
- Père Noël

STRUCTURES INTERCOMMUNALES

- SMV et CDC
- SIVM
- Charte FAIT
- Syndicat du Patrimoine
- Syndicat du Puigmal FAIT
- Centre de Secours FAIT

PAGE DES JEUNES

AUCUN ARTICLE

NOUVEAUX COMMERCES & ARTISANS

FAIT

SPORT

- F.C.C. **AUCUN ARTICLE**
- Basket FAIT
- Sport Montagne FAIT

MILIEU ASSOCIATIF

- Les camilleres **A revoir car article 2005**
- Comité d'Animation
- les Aînés de l'An 2000 **AUCUN ARTICLE**
- Relais Activités **AUCUN ARTICLE**
- Bibliothèque **AUCUN ARTICLE**
- Loisirs Créatifs **AUCUN ARTICLE**
- Cinéma **AUCUN ARTICLE**
- ASESE FAIT
- Office Tourisme **AUCUN ARTICLE**

ANIMATIONS 2005 et 2006

- calendrier rifles FAIT
- calendrier soirée des lumières FAIT
- calendrier saison cerdane FAIT
- 14 juillet **AUCUN ARTICLE**
- 15 août **AUCUN ARTICLE**
- concert piano **AUCUN ARTICLE**
- fête du Roser **A revoir car 2005**
- bals et miss saillagouse **AUCUN ARTICLE**
- marché de Noël **AUCUN ARTICLE**
- inaugurations 2.10.2005 FAIT
- concert FACCC 2005 FAIT
- goûter des Aînés **A revoir car 2005**
- Conseil Administration Ass. Des Maires **AUCUN ARTICLE**
- Halloween 2005 **A revoir car 2005**

ACTIVITE MUNICIPALE

Faire 2ème tableau pour 2006

- Nb lettres arrivée et départ FAIT
- nb délib et arrêtés FAIT
- Nb réunions C.M. FAIT
- Nb commissions + compte-rendu FAIT
(ex : urba : nb PC, DT et CU)
- Nb mandats et titres FAIT
- Nb dossiers instruits FAIT
(CNI, carte grise, passeport, aide sociale...)

Tous les articles suivants sont de 2005 :

- manif RN 116 **AUCUN ARTICLE**
- vœux au personnel (décembre 2004) **PAS ART.**
- espaces verts + concours maisons fleuries **PAS ART.**
- quelques décisions **AUCUN ARTICLE**
- budget 2005 FAIT
- dégradations FAIT
- départ retraite ? **AUCUN ARTICLE**
- remaniement cadastre FAIT
- Info coupe de bois FAIT
- P.L.U. FAIT
- INFO PREFECTURE FAIT
- SIVM (Ordures ménagères) FAIT
- Energies renouvelables FAIT
- JAPD FAIT
- recensement population FAIT

TRAVAUX

AUCUN ARTICLE

- Védignans
- Vestiaires Stade
- aménagement cours écoles
- Eglise Sainte Eugénie
- Promenade et Lotissement St Jean
- chemin derrière HLM
- terrain « colomer » barrières
- aménagement accès salle polyvalente
- terrain pétanque

S'il reste de la place ...

DIVERS

- Les origines de Noël et Nouvel An FAIT

janvier 2006

CARNET DE FAMILLE

NAISSANCES

2005 et 2006 auront été riche en événements, mais surtout elles resteront une fenêtre ouverte sur l'avenir puisque ce sont toutes ces nouvelles naissances qui viennent agrandir notre communauté :

Mélissa VILLERET-CAPELL
Nella BUSCAIL
Matéo LAVAL
Melvin MAGNIER-CHAUMET
Raphaël URRUTIA-CALVET
Titouan LAGIRARDE-CARLES
Romain RIEUSSEC
Audrey LEAL
Romain MARTY
Paula VENTO-MEDINA
Janis TAILLANT-GONZALEZ
Inès TASSY-DENJEAN
Erwann ROCA
Killian DENJEAN
Antonio BRAGULAT-MOREIRA
Michaël VIDES-NOVOA
Marine SORS
Mattéo COZZO
Maëlis CATTINI-RAMIO
Emma KAMEL-PARROT
Bryan MARASSE-DELALONDRE
Fidel PUIG-DOS SANTOS
Léo REINOSA-PERY
Clémence WEISSE-VERGES
Noa JORDANA-BALLESTER
Mathis ARBOS
Cloé PLANES
Corentin PETIT
Marilys SAISON
Elsa CORONIL-PESQUE
Maëlyne QUERCY-MARASSE
Romane FRAISSE
Jules CHEVRIER-GARCIA
Alycia TORNE-BŒUF
Elisa RASSAT-MARCHAL
Tao FOURCADE-AVELLAN
Célia ARNAUD-CASADESSUS
Noémie LACASSAGNE

Nous souhaitons la bienvenue en terre catalane de tous ces petits cerdans et adressons nos très sincères félicitations aux parents et grand-parents

MARIAGES

Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés :

Charles PUJOL et Agnese LIEPA
Serge SOVRAN et AUTEMAYOUX Simone
Régis BLAIN et Christelle HANNECART
Jean-Claude LAMARQUE et Chantal PONSAILLE
Florent PACOUIL et Marina KRISTOS-BONIS
Jérémy TORNE et Natacha BŒUF
Laurent LIMINANA et Angélique CASSAN
Marc BLIGNY et Eveline DELMAS
Raymundo SOTILLO et Julia ESQUERDA
Jean-Luc PLANES et Christine SANNA
Candido FERNANDES et Anne-Marie NOVOA
Denis PAGES et Nathalie LAUZE
Jean-Luc SARRETE et Joseline VERMANDE
Christophe TAUDIN et Magalie LABEDADE
Sébastien WEISSE et Christelle VERGES
Bernard FIEVET et Françoise FERNANDEZ

DECES

Il restera aussi le souvenir de ceux qui nous ont quittés :

Jean SCHOEMAECKER
Claude VIDONI DEL MESTRE
Laurent PAGES
Jean LIMOUZY
François TURA
François GAILLARDE
Jacques GRASSOT
Raymonde MARIOTTI
Antoine RUIZ
Antoine CALL
Pierre MEYA
Suzanne THIVET
Hilde MAGDALOU
Jean-François MARTOS
Stéphanie VALVERDE
Thérèse MARGALL
Alexandre FORN
Annie RASCOL
Michel BANET
Bernard BANET
Georges PIGNOT
Antoine OMS
Monique FLORIMOND
Léontine MARTOS
Marina LAFOSSE
Marie-Antoinette DOMENECH
Natacha DEMURO
Sauveur DELCOR
Sauveur OLIVE

Nous renouvelons aux familles affectées par ces deuils toute notre sympathie et nos plus sincères condoléances.

ECOLE

Ecole publique communale : un combat pour l'équité de nos jeunes à l'école.

Le Conseil Municipal aurait pu axer sa politique vers l'accueil touristique, le développement des résidences secondaires, dont les volets restent fermés 5 jours sur 7, 10 mois sur 12. Cette politique n'aurait pas demandé le développement des services scolaires et n'aurait pas compliqué la vie de l'Education Nationale. Mais suivant sa volonté de développement de l'habitat permanent, le Conseil Municipal a décidé de nouveaux lotissements, d'agir sur le logement pérenne depuis maintenant 10 ans. Résultat : depuis 2 ans, le nombre d'enfants à l'école maternelle est à flux tendus :

60 enfants en âge de fréquenter la maternelle en 2004/2005, 70 enfants en 2005/2006, d'où la demande de création d'un poste pour retrouver l'équité avec les écoles de Cerdagne Capcir.

Mais l'inspection académique voit cela avec « l'œil » d'un comptable, et brandit ses textes « il n'y a pas d'obligation de scolarisation pour les enfants de 3 ans dans l'année scolaire, ils ne sont donc pas comptés dans l'effectif ».

Conséquence : pas de création de poste et Résultat : 15 enfants sans école, obligés de « redoubler » avant même de rentrer à l'école. Ca commence bien pour une école de la vie, de la sociabilisation, des acquis... Merci Monsieur l'Inspecteur !

C'est pourquoi le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer l'école publique communale de la République et d'embaucher un enseignant titulaire du concours de maître contractuel Mais se référant à Jules Ferry et aux textes, Monsieur le Préfet demande le retrait de la délibération, au prétexte que l'école est de la compétence de l'Etat. C'est bien ce que nous pensions aussi, mais...

Le Conseil Municipal, ne voyant que l'intérêt des enfants, décide de faire la sémantique et délibère pour la création d'un espace pédagogique d'accueil public communal de la république .



BASKET CERDANYA

La saison 2004/2005 nous a permis d'engager trois équipes en championnat départemental : cadets (qui ont fini 3^{ème} au classement général), cadettes et benjamins mixtes. Pour clôturer cette saison, tout le club s'est déplacé à Toulouges pour assister à un match « pour rire » des Harlem Globe Trotters. Nous avons encore beaucoup de travail mais qui

sait, peut-être un jour verra-t-on « Els Catalans Globe Trotters » !

L'année 2005 a aussi été l'occasion pour Caroline et Paul de partir en stage au Soler puis à Castelnau le Lez. Ils ont tous les deux été reçus au diplôme d'entraîneur jeunes et ont donc en charge les entraînements, sous la houlette de Lluís bien sûr, et avec l'aide précieuse d'Antony et de Gaël.

La saison 2005/2006 s'annonce également très stimulante puisque nous avons quatre équipes engagées : cadets, cadettes, minimes garçons et minimes filles et 70 adhérents (des mini-poussins à senior).

Nous remercions tous les bénévoles et parents qui nous aident pour les déplacements. Sans eux, nous ne pourrions honorer les matches tous les week-ends.

Un grand bravo à tous les jeunes qui sont motivés et nous font vraiment plaisir quand ils chantent dans les gradins « allez Cerdanya, allez Cerdanya, nous sommes des Cerdans et nous allons gagner, allez Cerdanya, allez Cerdanya... ».



Tout semble rentrer intellectuellement dans l'ordre, l'équité retrouvée au prix du poste financé par les contribuables locaux et non par l'état.

SPORTS DE MONTAGNE EN CERDAGNE ET CAPCIR

L'Association des Sports de Montagne en Cerdagne et Capcir est enfin installée dans ses nouveaux locaux à Saillagouse.

Les bureaux de l'Association sont situés à côté de la salle des jeunes, impasse Notre Dame et sont ouverts à tous le jeudi de 20 h 30 à 22 h 00. Des licenciés vous renseigneront sur les sorties organisées pour le week-end, sur la marche à suivre si vous désirez vous licencier, pour des infos pratiques sur une randonnée, un canyon...

Ce local est aussi et avant tout un lieu de rencontre, d'échanges entre tous ceux qui

INTERCOMMUNALITE

CENTRE DE SECOURS DE SAILLAGOUSE

Le Centre de Secours de Saillagouse est composé de 23 Sapeurs Pompiers Volontaires.



Ils effectuent en moyenne 150 interventions par an, 15 patrouilles durant l'été (prévention des feux de forêt sur le secteur Col de la Bataille), 40 permanences Dispositif Hivernal au C.I.S. de Bourg-Madame.

En première intervention, ils défendent les communes de SAILLAGOUSE, ERR, SAINTE LEOCADIE, ESTAVAR et LLO.

Le Centre de Secours dispose de 5 engins :

- 1 camion feu urbain
- 1 camion feu de forêt
- 1 ambulance
- 1 voiture tout terrain
- 1 voiture liaison.

A la demande de Monsieur le Maire de Saillagouse, pour le confort de tous, la sirène n'est plus activée que pour la demande de renforts. Les alertes se font par « Bip ».

Le Centre de Secours ne fonctionne qu'avec des volontaires.

Des travaux de modernisation et de mise aux normes ont été entrepris par le Service Départemental d'Incendie et de Secours à la caserne.

Toutefois, en vue d'envisager l'installation d'une nouvelle caserne, le Conseil Municipal de Saillagouse a proposé un terrain sur le Parc d'Activités du Sègre.

Toutes les personnes intéressées par cette corporation, aux activités multiples et fascinantes, toujours au service des autres, peuvent contacter la mairie ou se présenter à la caserne tous les mercredis à partir de 19 heures. Vous serez les bienvenus.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL pour la REEMISSON de la TELEVISION en CERDAGNE CAPCIR

Que faire quand on a des problèmes de réception de la télévision ?



1 — Dans un premier temps, vérifiez que la panne ne provient pas de votre installation : antenne, câble, téléviseur... Pour cela, il suffit souvent de demander aux voisins desservis par le même réémetteur que vous, s'ils ont les mêmes problèmes.

2 — Si la panne provient effectivement du réémetteur qui vous dessert, vous pouvez appeler la mairie de votre domicile qui transmettra l'information à l'organisme concerné (TDF ou SI Télé), ou appeler vous-même directement le Syndicat de Télévision au 04.68.04.72.89 (heures de bureau).

Dans tous les cas, il vous faudra être le plus précis possible, en indiquant à votre interlocuteur :

- l'adresse concernée par le défaut et le relais concerné (si vous le savez)
- La nature de la panne (ex : image floue)
- Depuis quand
- La ou les chaînes concernées
- Tout renseignement qui pourra vous sembler utile à la réparation.

INTERCOMMUNALITE

CHARTRE INTERCOMMUNALE DE CERDAGNE

L'école de musique, le Point Information Jeunesse, la Saison Cerdane, la Fête de l'Arbre et de l'Environnement... tous ces services ont comme point commun d'être organisés par la même structure, la Charte Intercommunale de Cerdagne à laquelle la commune de SAILLAGOUSE est adhérente.

Association loi 1901 dont l'objectif est le développement local, la Charte Intercommunale de Cerdagne dispose d'une équipe administrative à disposition des élus pour monter des dossiers de financement ou aider à divers projets. Elle regroupe également l'ensemble des élus lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts majeurs de notre territoire. Les élus ont souhaité diversifier les activités pour proposer une palette de services d'intérêt cantonal, accessibles toute la population cerdane, dans les domaines de la jeunesse, de la culture ou encore de l'environnement.

Zoom sur ces services :

- l'école intercommunale de musique, ce sont 114 élèves, 9 professeurs, 45 propositions pédagogiques, près de 2.500 heures annuelles, 7 points d'enseignement répartis sur les communes cerdanes. Vous pourrez y apprendre les grands classiques des instruments : piano, guitare ou encore violon, mais également les cuivres (trompette, cornet à pistons, trombone, cor de chasse), la flûte traversière, le saxophone, la clarinette, la batterie. Des séances de chant choral sont également dispensées sous le titre « les Choristes », tandis que les ados pourront préparer leur voix à passer le casting de leur vie ! Pour des inscriptions : 04.68.04.06.41
Certains de nos professeurs de musique assurent également une mission d'initiation musicale dans les écoles primaires.
- le Point Information Jeunesse a aménagé il y a peu de temps à côté du Collège de Bourg-Madame. Les 12/25 ans y trouveront toute l'information qu'ils recherchent sur les formations, les jobs d'été, des informations générales sur leurs préoccupations, un Point Cyb (accès public internet également disponible à la bibliothèque d'Osséja et en mairie de Targasonne). Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter le 04.68.04.13.81
- La Saison cerdane est la programmation d'arts vivants au cœur de l'hiver cerdan. 20 spectacles vous sont proposés cette année entre octobre 2006 et mai 2007. Des spectacles jeune public donnés en temps scolaire, des spectacles à découvrir en famille et des spectacles plus ciblés public adulte. Vous trouverez le détail de cette programmation dans les pages de ce bulletin. Renseignements : 04.68.04.06.41.
- La Fête de l'Arbre et de l'Environnement est une manifestation organisée depuis 16 ans par les mairies d'Estavar et de Llivia puis par l'intercommunalité française et catalane. Il s'agit d'une journée de sensibilisation à l'environnement à destination des enfants scolarisés dans les écoles primaires de Cerdagne et de la Comarca de la Cerdanya. Les enfants y trouveront des ateliers animés par des professionnels et des associations, un parcours d'orientation à thématique environnementale, une plantation d'arbres et des ateliers ludiques. Pendant toute l'année précédant la manifestation, des propositions pédagogiques sont faites aux enseignants et à leurs élèves sous la forme d'expériences à réaliser en classe, d'un concours d'affiches à thème, de la réalisation de fiches sur les arbres... Après l'édition de Font Romeu en 2000, suivie de celle de Guils de Cerdanya, Palau de Cerdagne, Fontanals et Estavar/Llivia, la 16^{ème} édition aura lieu le 21 mars 2006 à Bellver. Tous les enfants scolarisés dans les 15 écoles primaires du canton y sont attendus !
Renseignements, préparation pédagogique et inscriptions au 04.68.04.06.41.
- l'Agenda des manifestations « un été en Cerdagne 100 jours » est le guide pratique de référence de toutes les animations de l'été de votre canton. Fêtes de village, feux d'artifice, centres de loisirs, concerts, expositions, rien ne manque à l'appel de ce guide tiré à plus de 28.000 exemplaires et diffusé dans toute la Cerdagne à l'été 2006.
- Le projet « Horizon Santé » est un programme d'activités à destination des personnes âgées de plus de 50 ans et retraités du territoire qui comprend des conférences sur des thématiques différentes des ateliers nutrition repas diététique, mémoire et équilibre, ateliers conduite, des cours de catalan ou encore d'informatique. Pour plus de renseignements, appelez au 04.68.04.06.41.

INTERCOMMUNALITE

CERDAGNE PUIGMAL 2900

La station du Puigmal renouvelle cette année encore la gratuité pour les enfants jusqu'en classe de 3ème de nos villages :

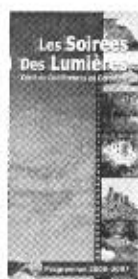
- enfants scolarisés en maternelle et primaire ; la liste des élèves sera transmise par l'école. Les enseignants ont demandé aux parents une photo d'identité de chaque enfant afin de pouvoir établir les forfaits saison correspondants.
- Enfants scolarisés de la 6° à la 3° : se présenter à la mairie de ERR avec un certificat de résidence, un certificat de scolarité et une photo.

TARIFS

- Résident Adulte : 240 € la saison
- Résident Enfant ou Etudiant : 200 € (de 5 à 17 ans, pièce d'identité justifiant l'âge) et Etudiant (jusqu'à 27 ans, carte étudiant obligatoire).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler la Mairie de ERR au 04.68.04.72.94.

ANIMATIONS / CONFERENCES / SPECTACLES



CYCLE DE CONFERENCES « LES SOIREEES DES LUMIERES »

La Communauté de Communes « Pyrénées Cerdagne », en collaboration avec la Région Languedoc-Roussillon, Leader, Terres Romanes, l'Université de Perpignan et les communes de Cerdagne organisent tout au long de l'année des conférences sur nos hauts cantons. Ces conférences sont présentées par des chercheurs et des spécialistes de renom ouvrant une réflexion sur des questions majeures d'aujourd'hui. Ces rendez-vous du savoir sont suivis d'un débat. Les soirées débutent à 20 h 30, l'entrée est libre et gratuite.

DATE	LIEU	THEME
31.10.2006	UR	Tsunamis et récifs coralliens
16.11.2006	OSSEJA	Le désert et ses mystères, sur les traces de Théodore Monod
12.12.2006	LATOURE DE CAROL	Plaidoyer pour l'arbre
18.01.2007	ANGOUSTRINE	L'univers et la vie
08.02.2007	SAILLAGOUSE	La biodiversité sur la flèche du temps : un déclin continu
14.03.2007	PALAU DE CERDAGNE	Histoire du Pays Cathare
18.04.2007	BOURG MADAME	L'eau dans le monde : un élément fondamental de la répartition des richesses naturelles
24.05.2007	ESTAVAR	La menace de grippe aviaire
07.06.2007	LLO	Energie solaire, une énergie d'avenir



CALENDRIER SAISON CERDANE 2006.2007

La 13^{ème} saison cerdane vient de redémarrer ! Le comité de programmation vous propose un panel pour tous les goûts, un savant dosage d'amour, d'humour, de légèreté et de gravité.

DATE	HEURE	LIEU	TITRE
01.12.2006	21 h 00	OSSEJA	Carrière célèbre Giono (théâtre)
12.12.2006	18 h 30	OSSEJA	Monsieur Monsieur (marionnettes)
16.12.2006	21 h 00	FONT ROMEU	Fausse piste (théâtre)
03.02.2007	21 h 00	OSSEJA	La petite vadrouille (conte)
03.03.2007	21 h 00	SAILLAGOUSE	La nuit juste avant les forêts (théâtre)
13.03.2007	18 h 30	OSSEJA	Sacré silence (théâtre)
24.03.2007	21 h 00	STE LEOCADIE	Corne de brume (théâtre)
21.04.2007	21 h 00	FONT ROMEU	Angélique Ionatos (musique)
12.05.2007	21 h 00	STE LEOCADIE	La Femme et le poulet (conte)

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la Charte Intercommunale de Cerdagne au 04.68.04.06.41.

ANIMATIONS / CONFERENCES / SPECTACLES



CALENDRIER DES RIFLES
Cerdagne- Capcir 2006/2007



DATE	ASSOCIATIONS	HEURE ET LIEU
D 26/11/06	Ski Club du Puigmal	16h00 - Salle polyvalente - SAILLAGOUSE
S 02/12/06	Association Rêves et sourires	21h00 - Halle des sports - BOURG-MADAME
D 03/12/06	Comité des Fêtes d'Egat	16h00 - Salle des fêtes - EGAT
S 09/12/06	Les Hurluberlus de Cerdagne	21h00 - Halle des Sports - BOURG-MADAME
D 10/12/06	Amicale post-scolaire de Saillagouse	16h30 - Salle polyvalente - SAILLAGOUSE
S 16/12/06	Les amis de l'école du foyer de Bourgmadame	21h00 - Halle des Sports - BOURG-MADAME
D 17/12/06	Ecoles Enveitg - Latour	14h30 - Maine et Gymnase - ENVEITG
D 17/12/06	Comité des Fêtes de Targasonne	16h00 - Salle polyvalente - TARGASONNE
V 22/12/06	Rugby Athlétique Cerdagne Capcir: RACC	21h00 - Salle polyvalente - SAILLAGOUSE
S 23/12/06	Football Club Cerdagne Capcir: FCCC	21h00 - Salle des fêtes - OSSEJA
L 25/12/06	Union Sportive Estavar : USE	16h30 - Salle des Fêtes et de sport - ESTAVAR
L 25/12/06	Association de Chasse de la Cabanasse	21h00 - Salle des Fêtes - LA CABANASSE
Ma26/12/06	Judo- Danse	21h00 - Espace Colette Besson - FONT-ROMEU
Me27/12/06	Basket Club Cerdanya & U.S Estavar Cerdagne Taekwondo	21h00 - Salle polyvalente - SAILLAGOUSE
J 28/12/06	Amicale des employés communaux des Angles	21h00 - Salle du Capcir - LES ANGLES
V 29/12/06	Rugby Athlétique Cerdagne Capcir: RACC	21h00 - Salle des fêtes - OSSEJA
S 30/12/06	Pétanque La Cabanasse/ Mont-Louis et Tarol La Cabanasse	21h00 - Salle des Fêtes - LA CABANASSE
S 30/12/06	Association Culturelle de Valcebollère	15h00 - Salle des Fêtes - VALCEBOLLERE
S 30/12/06	Amicale des Sapeurs pompiers Vallée du Carol	21h00 - Salle polyvalente et Centre de secours LATOURE
L 01/01/07	Football Club Cerdagne Capcir: FCCC	16h00 - Salle polyvalente - SAILLAGOUSE
S 06/01/07	Football Club Cerdagne Capcir: FCCC	21h00 - Salle des fêtes - BOLQUERE
D 07/01/07	Inter-association de Saillagouse	16h00 - Salle polyvalente - SAILLAGOUSE
D 14/01/07	Ecoles Err - Estavar	15h00 - Gymnase - ESTAVAR
Ma16/01/07	Association Parents Elèves du Capcir	21h00 - Salle du Capcir - LES ANGLES
D 21/01/07	Comité des Fêtes de Targasonne	16h00 - Salle polyvalente - TARGASONNE
D 28/01/07	Comité des Fêtes d'Egat	16h00 - Salle des Fêtes - EGAT
D 18/02/07	Comité des Fêtes d'Egat	16h00 - Salle des Fêtes - EGAT
L 26/02/07	A.S.C.Matemalaise	21h00 - Foyer Communal et Bar Al Tir Tap - MATEMALE
D 11/03/07	Comité des Fêtes d'Egat	16h00 - Salle des Fêtes - EGAT

Les associations vous souhaitent de passer une agréable soirée et vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2007
Les associations us desilent un bon vespre i un bon any 2007

Un commerce en mouvement

La Légende de Pyrène

Laurent et Corinne Mahot ont tout d'abord été gérants de l'Auberge Cal Xandera à Angoustrine. Ils se lancent ensuite dans une entreprise de condimenterie artisanale et s'installent à Corneilla de Conflent. Puis vient le retour aux sources et c'est avec beaucoup de plaisir que nous les retrouvons à Saillagouse, où ils décident de transférer leur entreprise, sur la zone d'activités.

La Légende de Pyrène est une entreprise artisanale de fabrication de vinaigres et de moutardes aromatisées.

C'est la rencontre de la tradition d'Orléans (capitale du vinaigre et région d'origine de Laurent où il fera l'école hôtelière) et des framboisiers d'Angoustrine (à l'auberge de Cal Xandera, les plats étaient aromatisés avec un vinaigre « fait maison » à base de framboises). Mais l'entreprise n'aurait pu voir le jour sans l'imagination « gustative » de nos amis Laurent et Corinne : ainsi, les vinaigres seront à l'ail, au



romarin, aux cerises, aux noix, au jus de truffe, aux figes... Et puis, quand on développe l'aromatisation des vinaigres, pourquoi ne pas essayer avec les moutardes ? Ils utilisent les productions des agriculteurs des alentours et intègrent ainsi les poivrons, le miel, le thym, les cèpes... La production se développe et se diversifie avec les olivades, les tapenades, les tomates séchées...

Vous pouvez rencontrer Laurent et Corinne dans leur magasin, ou découvrir tous ces produits sur les marchés à thèmes gastronomiques, dans les boutiques de « bonnes choses » mais aussi chez Fauchon, Hédiard...

Hôtel Restaurant PLANES

La plus que centenaire «Vieille Maison Cerdane » a encore de belles années devant elle. C'est l'histoire d'une famille qui s'installe à Saillagouse à la fin du XIX^{ème} siècle.

Ainsi Joseph et Rose créent un petit commerce de



farine et de boissons dans une remise proche de l'église, où les saillagousains aiment à se retrouver. Mais hélas, trop proche de l'Eglise et trop près des foudres du curé et du maire. Ils déménagent donc carrer del mitg et implantent une auberge qui fera aussi relais de diligence.

Les enfants prennent la suite et Henri et Bonaventure continuent dans la même voie, en faisant prospérer l'affaire.

Joseph, 3^{ème} génération, va étudier la cuisine à Perpignan. Il épouse Joséphine et vont transformer le petit relais en véritable hôtel restaurant, dont la notoriété dépassera rapidement les limites de la Cerdagne.

Henri, 4^{ème} génération, va aussi suivre le même chemin. Il poursuivra ses études à l'école hôtelière de Grenoble et va perfectionner son talent auprès de grands cordons bleus avant de revenir « à la maison ». Il épouse Raymonde et leurs talents conjugués vont permettre de moderniser l'entreprise tout en gardant cette saveur particulière des bonnes choses d'autrefois. Ces efforts seront couronnés de succès, bien mérité d'ailleurs, puisque la Maison Planes est l'une des tables incontournables de notre département.

La 5^{ème} génération est là avec Jean-Luc et Eric qui poursuivent les efforts de leurs ancêtres et travaillent avec passion au sein de cette entreprise familiale.

Passion, créativité, tradition sont les savants ingrédients d'une bonne centenaire !

Une « vieille » dame qui a su suivre la modernisation puisque en cette fin d'année 2006, Jean-Luc nous a fait partager sa passion pour son métier et bien sûr la faune sauvage en nous présentant de succulentes recettes sur FR3.

Bonzom et Fils

Cette entreprise démontre elle aussi que la tenacité, l'inventivité, le travail et la passion sont les clés de la réussite.

Bernard commence à goûter au métier de boucher-charcutier à Bages, puis devient apprenti chez Piray, sous la houlette de Monsieur Piquemal. Le décès de son mentor va le pousser à agir, mais les banques ne suivent pas ce jeune homme qui a des idées plein la tête.

Tant pis, avec son épouse Josy, ils relèvent quand même le défi et s'installent à Maury, au milieu du vignoble catalan.

Le départ à la retraite de notre ami François Rigola est une opportunité pour se développer. Bernard et Josy sentent que c'est le moment, c'est l'occasion pour vraiment créer.

Bernard veut offrir du « vrai » à sa clientèle, un produit sain, un jambon qui a pris le temps de sécher, une saucisse fabriquée à la maison avec de bons ingrédients, un pâté qui embaume... Ne serait-ce qu'en parler fait déjà fonctionner les papilles !

Ils vont même créer un musée pour montrer, démontrer dégustation à l'appui que le séchage du jambon est un véritable métier, que le temps doit faire son œuvre. C'est comme une bonne escudaille, il faut qu'elle mijote longtemps !

Bernard et Josy ont ainsi prouvé que leur talent n'est pas un vain mot et pour preuve, les deux Mercure d'Or qui leur ont été



décernés, entre autres récompenses. Mais leur récompense s'est aussi une clientèle fidèle qui sait qu'elle trouvera dans leur beau magasin des produits de qualité. Des clients qui n'oublient pas de passer chez Bernard et Josy avant de repartir dans leur région, emportant avec eux un peu de notre pays : la charcuterie cerdane.

Quel bonheur aussi, pour Bernard et Josy, mais également pour les clients, que la succession soit assurée : Brice et Bastien, leurs fils, travaillent dans l'entreprise familiale et continueront l'aventure avec l'amour du travail bien fait.

Et la famille Bonzom ne finit pas de nous enthousiasmer et préparent une surprise pour 2007-2008. A très bientôt...

Le Parc d'Activités Le Sègre propose aujourd'hui une large palette d'artisans et commerçants à votre service :

MILIEU ASSOCIATIF

La vie de « Les Camilleres » - déjà 35 ans...

Cette année est exceptionnelle pour notre ensemble vocal. Fêter 35 ans d'existence dans le domaine du chant choral est en soi un événement. Peu d'associations de nos cantons, quel que soit leur domaine d'activités, peuvent se targuer d'une telle longévité. Dans ce contexte, Les Camilleres ont voulu offrir aux habitants de Saillagouse et de toute la région une fête la plus digne possible de cet anniversaire particulier. Pour ce faire, divers vœux de la majorité des choristes ont pu être réalisés : changement des costumes de scène, projection commentée d'un raccourci de la « saga » des Camilleres et enfin présentation en première audition de plusieurs chants nouveaux ainsi qu'il était annoncé dans le précédent bulletin. Il va de soi que la préparation de ce dernier point a prix pas mal de temps et d'énergie et que, de ce fait, la chorale a dû décliner des propositions de concert et de rencontres. Ainsi ce n'est que depuis la rentrée de septembre que la chorale a donné deux concerts, en premier au Festival de Chant Polyphonique Pyrénéen à Formiguères organisé par la Communauté de Communes du Capcir et du Haut Conflent et ensuite à Oreilla à la demande de l'Association pour l'Animation des « Garrotxes ». Les Camilleres viennent également de participer aux fêtes de Santa Cecilia à Barcelone sur invitation du Mouvement Choral Catalan qui regroupe les grandes fédérations catalanes. Avant les fêtes de fin d'année sont encore prévus deux concerts sur le thème des chants traditionnels de Noël l'un à Err le 17 décembre, l'autre à Els Angles le 19, les deux à 21 heures dans les églises respectives. En attendant la « Missa del Gall » à Saillagouse, bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2006 à tous.



EGLISE PAROISSIALE SAINTE EUGENIE



Lors de l'inauguration des derniers travaux de restauration des peintures de l'Eglise

Sainte Eugénie, Monsieur LORETO, Conservateur aux Monuments Historiques, nous a fait le plaisir de retracer l'histoire de ce monument, de sa naissance en 819 en passant par toutes ses modifications pour être encore parmi nous en ce XXIème siècle.

Les différentes étapes, les événements qui ont jalonné l'histoire de notre église sont ceux de notre pays et la nombreuse assistance était pendue aux lèvres de ce conteur-né.

Merci beaucoup à M. LORETO qui nous a transmis ce bref historique ci-après :

« En 819, un document atteste la présence d'une église à Saillagouse. Cependant, il faut attendre l'année 913 pour avoir un acte de consécration d'une église dédiée à Sainte Eugénie. Il ne reste rien de cette église primitive.

Au XIIème siècle, l'édifice est reconstruit avec, certainement, un beau décor roman. Il n'en reste que la frise à dents d'engrenage, au sud, sous la ligne continue de la toiture.

Au XIIIème siècle, l'édifice est repensé dans sa totalité. On abat le chevet qui fait place à la façade actuelle et au clocher. L'intérieur s'agrandit de chapelles latérales et reçoit un riche mobilier.

Le retable majeur est l'œuvre de Paul Sunyer, expression parfaite du baroque catalan. Au tout début du XIXème siècle, le chœur reçoit un décor à fresques. A la fin de ce même XIXème, de nouvelles fresques recouvrent les premières.

Restaurations actuelles :

Un siècle après, notre génération se devait de revoir l'ensemble de l'édifice tant dans sa structure (murs lézardés, toiture...) que dans les aménagements intérieurs ; tout cela en étroite collaboration avec les Monuments Historiques (M. Laurent Hugues, inspecteur et M. Henri Loreto, conservateur délégué). Pour arriver aux derniers travaux réalisés par l'atelier Paillard-Boyer et qui concernaient la restauration des fresques du chœur.

Pour ces travaux, il a été décidé de retrouver le décor du début du XIXème dans les élévations verticales et de laisser, à la voûte, le décor fin XIXème qui ne manque pas d'intérêt non plus.

Les fresques restituées représentent tout un ensemble d'architectures avec entablements, colonnes et balustres dans un style encore héritier de l'esprit baroque, en harmonie avec le retable

MILIEU ASSOCIATIF



ANIMATIONS 2005

FÊTE DU ROSER 2005



Groupe « Les Papillons de Nuit »



ET FÊTE DU ROSER 2006

La fête du Roser, cru 2005, a aussi été l'occasion d'inaugurer les nombreux travaux réalisés tout au long de l'année en présence de M. et Mme le Sous-Préfet, de Monsieur François Calvet, Député et de Monsieur LORETO, Conservateur aux Monuments Historiques :

- enfouissement des réseaux et mise en esthétique au hameau de Védignans
- agrandissement des vestiaires du stade municipal
- aménagement et déplacement des cours des écoles
- restauration des peintures à l'Eglise Sainte Eugénie
- mise en sécurité et aménagement Place de Cerdagne



ACTIVITE MUNICIPALE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Anciennement dénommé P.O.S. Plan d'Occupation des Sols, le P.L.U. soit Plan Local d'Urbanisme avait été mis en révision le 23 octobre 1998. Il a été approuvé par délibération du 3 février 2005 et réglemente désormais les autorisations d'urbanisme. Ce nouveau plan a aussi pris en compte le P.P.R.N., plan de prévention des risques naturels dressé et approuvé par les services de l'Etat.

Si vous envisagez de réaliser des travaux, et suivant leur importance, vous devez déposer une déclaration de travaux ou un permis de construire. Le règlement correspondant au zonage de votre parcelle vous permettra de déterminer les possibilités qui s'offrent à vous (pente des toitures, matériaux, coefficient d'occupation des sols...).

Le Plan Local d'Urbanisme est consultable en mairie.

Ce document est actuellement en cours de modification portant sur quelques points du règlement (hauteurs, matériaux de fermetures...). Ces modifications devraient s'appliquer au printemps 2007.

Urbanisme 2006 (arrêté au 27.11.06)	
Permis de construire	
déposés	61
accordés	40
Refusés ou sans suite	16
En instance	5
Déclarations de travaux	
déposées	24
accordées	18
Refusées ou sans suite	4
En instance	2
Certificats d'urbanisme	
déposés	11
délivrés	7
En instance	4

DEGRADATIONS

Comme chaque année, mais peut-être est-ce devenu un rituel, la commune a dû prendre en charge et payer bien sûr les dégâts occasionnés par des actes de



vandalisme tels que : vol de fleurs dans les jardinières, salle des jeunes visitée avec effraction à de multiples reprises, bris de verre au préau des écoles, au moins une fois par semaine (merci d'ailleurs aux footballeurs du matin d'aller jouer dans la cour !), portes de la salle polyvalente forcées, arrosage automatique de l'espace ludique et du stade municipal cassés...



Une partie de nos impôts, les vôtres aussi, sert à régler ces réparations alors que cet



argent aurait pu servir à améliorer la qualité de vie, l'aménagement des salles et infrastructures... Le civisme et le respect des biens sont en passe de devenir les grands oubliés du XXIème siècle !

L'ACTIVITE MUNICIPALE

Quelques chiffres qui vous permettront de mieux cerner l'activité de la mairie :

	Nombre de pièces 2005	Nombre de pièces 2006
Lettres arrivées	2.171	2.992
Lettres au départ	1.457	1.678
Délibérations	76	51
Arrêtés municipaux	22	22
Réunions Conseil Municipal	11	12
Réunions Commissions Municipales	51	42
Mandats et titres	1.194	
Réglementation (cartes d'identité, cartes grises, passeports, permis conduire...)	190	124
Dossiers d'aide sociale	3	5

ACTIVITE MUNICIPALE

Remaniement du cadastre

Ca y est ! les géomètres du cadastre sont là, discrets et actifs.

Bien peu de gens peuvent se vanter d'en avoir vu. Les premiers étaient là en 1805 sous Napoléon 1^{er} et ont fait, avec les moyens rudimentaires, le plan que vous consultez encore à la mairie. Les suivants sont venus en 1933 et ont mis à jour ce plan de manière encore plus rudimentaire, au pas ! L'Agent de Conservation essaie, depuis, de maintenir à jour ce plan pourtant imparfait.

La réforme de la publicité foncière de 1956 a instauré une liaison permanente Cadastre/Notaire/Géomètre Expert/Hypothèques pour la garantie des droits des propriétaires, a redonné au Cadastre le caractère primordial voulu par Napoléon, à sa création : celui d'être l'état civil de la propriété.

Critiqué parfois, consulté souvent, il est le document de référence, la mémoire permanente en matière de représentation planimétrique et de description pratique et condensée de la propriété. Il a été établi beaucoup de plans de bornage ou d'arpentage détaillés, plus précis mais beaucoup ont disparu, ne serait-ce que dans l'oubli. Le Cadastre reste.

L'essor de l'agglomération, l'évolution de l'agriculture, la valeur des terrains, les échelles inadaptées et les imperfections du plan actuel, rendent nécessaire sa réfection. C'est l'objet du remaniement du Cadastre.

Les opérations utilisent les méthodes modernes et très élaborées dites de photogramétrie (photos d'avion, traitement en atelier, garantissant une précision d'ensemble quasi-absolue et précision dans le détail satisfaisante). Cependant, la parfaite connaissance des limites de propriétés est indispensable.

Pour cela, seuls les propriétaires sont à même d'indiquer au Géomètre la position des limites :

- à dégager les bornes de propriété
- à fournir au géomètre toutes indications utiles et à lui communiquer les plans précis qu'ils possèdent
- à participer activement à la délimitation de leurs propriétés en présence des propriétaires voisins. Pour cela, ils recevront des convocations individuelles indiquant le jour, l'heure et les références cadastrales de la parcelles où ils devront se rendre.

Les convocations étant établies 15 jours à l'avance suivant un horaire strict et sans possibilité de report, les propriétaires devront respecter ces dates et horaires. Un propriétaire, possédant plusieurs groupes non contigus de parcelles, recevra des convocations échelonnées.

Attention, sauf en cas de très mauvais temps, le géomètre est toujours là, en retard ou en avance suivant les difficultés rencontrées. Vérifiez bien la date, l'heure, le lieu et regardez autour de vous avant de conclure que le géomètre n'est pas venu. Dans les zones urbaines où les photos donnent beaucoup de détails, le géomètre effectuera des opérations plus simplifiées et avisera de son passage.

L'objectif du géomètre est de fournir un plan de qualité, utile aux particuliers et aux services publics. Il compte sur la participation active des propriétaires, leur bon accueil et leur bonne humeur !

COUPE BOIS

Les personnes souhaitant acheter du bois sont priées de se faire inscrire à la mairie. Attention, les arbres signalés seront à couper par vos soins en forêt.

ACTIVITE MUNICIPALE

J A P D

Journée d'Appel de Préparation à la Défense



Créé en 1998, après la suspension du service militaire, la JAPD est la dernière étape du parcours de citoyenneté après le recensement en mairie à l'âge de 16 ans.

Qui est concerné par le recensement ?

Tous les garçons et les filles, de nationalité française, dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans et au plus tard dans les 3 mois qui suivent la date anniversaire.

Quelles sont les démarches à effectuer ?

Se rendre à la mairie du domicile muni d'un justificatif de résidence et de sa carte d'identité. Une « attestation de recensement » sera délivrée par la mairie.

A quel moment intervient la JAPD ?

Chaque jeune recensé est convoqué dans l'année de ses 17 ans. Un « certificat de participation » est délivré en fin de journée.

Quelle est l'utilité de ces documents ?

Ils seront exigés pour tout examen ou concours soumis à l'autorité publique (brevet des collèges, bac, inscriptions et examens universitaires) mais aussi pour s'inscrire au permis de conduire, s'engager dans l'armée...

ACTIVITE MUNICIPALE

BUDGET COMMUNAL

Le Conseil Municipal a voté le budget 2005 qui s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à la somme de 1 578 514,99 €. La stabilité des dépenses fait ressortir un excédent de 123 377,17 € qui sera versé à la section d'investissement.

Au vu de ce budget, l'assemblée a souhaité maintenir les taux d'imposition des années précédentes sans appliquer d'augmentation et ainsi ne pas aggraver l'impôt des ménages qui, cette année, sera suffisamment grevé par les lourdes augmentations régionales et départementales.

Les travaux prévus et réalisés en 2005 concernent notamment :

- * la réfection des toitures de l'immeuble « Cordes »
- * l'aménagement du chemin piétonnier derrière la crèche
- * l'aménagement des cours des écoles primaire et maternelle
- * la réalisation des réseaux de la promenade Saint Jean
- * l'aménagement des vestiaires du stade et des toilettes des écoles
- * les travaux de restauration de l'église
- * l'éclairage de Védignans
- * le lotissement communal
- * l'achèvement des travaux de réhabilitation de la décharge « mirabeau »

Pour un montant total de 687 498 €. L'ensemble de ces travaux d'investissement ont pu être réalisés, outre les subventions reçues, grâce à la réalisation d'un emprunt de 1 390 000,00 € dont le remboursement des annuités est entièrement couvert par les économies provenant de la renégociation des emprunts en cours.

Précisons que la commune n'avait pas eu recours à l'emprunt depuis 2002, les travaux des années précédentes ayant pu être couverts par les excédents de trésorerie.



ACTIVITE MUNICIPALE

PREVENTION

La Préfecture communique :

Monoxyde de Carbone, un gaz invisible, inodore mais mortel

Face aux intoxications au monoxyde de carbone (CO), les pouvoirs publics et les professionnels se mobilisent et lancent une nouvelle campagne nationale de prévention et d'information sur le risque d'intoxication au monoxyde de carbone.

Santé : l'intoxication au monoxyde de carbone

Chaque année, on recense environ 6 000 intoxications et 300 décès dont 150 d'origine domestique, dus au monoxyde de carbone, un gaz inodore, invisible mais mortel. C'est pourquoi, dès les premiers froids, une nouvelle campagne nationale de prévention et d'information est lancée par un groupe de partenaires associant les pouvoirs publics (Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Santé, Institut National de Prévention et d'Education à la Santé, Sapeurs-Pompiers, Commission de Sécurité des Consommateurs, Institut de Veille Sanitaire), les distributeurs d'énergie, les professionnels de la filière énergétique (constructeurs, installateurs et professionnels spécialisés).

La nouvelle campagne de sensibilisation 2006

Une carte postale imprimée à 2 millions d'exemplaires pour sensibiliser le grand public et diffuser les conseils de prévention.

Une affichette imprimée à 100 000 exemplaires qui reprend le visuel et les conseils de prévention de la carte postale.

Un dispositif national de surveillance des intoxications au CO a été mis en place par l'INVS (Institut de Veille Sanitaire), et une application informatique unique a été développée à cet effet. Depuis janvier 2005, ce dispositif est un outil d'aide à la gestion (meilleure connaissance des circonstances, des causes et des conséquences pour la santé) et d'exploitation épidémiologique en temps réel.

SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENEUVELABLES

Dans le cadre du soutien au développement des énergies renouvelables, le Conseil Général accorde aux particuliers une prime de 200 € pour l'installation d'un chauffe-eau solaire individuel sous réserve d'une validation du matériel et d'une installation par un installateur agréé Qualisol.

L'Assemblée Départementale a décidé, cette année, de doubler cette prime (400 €) sur le territoire du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes, dans les mêmes conditions d'installation. Cette mesure est applicable pour les installations réalisées à partir du 31 mai 2006.

L'Espace Info-Energie du Conseil Général des Pyrénées-Orientales est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

Claudie MACALUSO, Pôle Environnement,
Tél : 04.68.85.82.18 Fax : 04.68.85.82.19
mail : eie.66@cg66.fr

ACTIVITE MUNICIPALE

S.I.V.M. DE LA HAUTE VALLEE DU SEGRE

Règlement de service relatif à la redevance « Ordures Ménagères »

La redevance d'enlèvement des Ordures Ménagères est facturée annuellement à l'occupant utilisateur du service au 1er janvier de l'année considérée.

La facture est adressée aux locataires à l'année et aux propriétaires dans tous les autres cas.

Le calcul de la redevance est fondé sur la « base ». Le montant annuel de cette base, nécessaire à l'équilibre budgétaire tel que défini par la Loi, est voté annuellement par le Conseil Syndical.

En fonction des catégories définies au verso, la redevance est le produit : « base » x X.

La règle de l'arrondi supérieur est appliquée lors du calcul du nombre de bases applicables.

DEFINITION DES MODALITES DE FACTURATION ORDURES MENAGERES 2006

DEFINITION DES MODALITES DE FACTURATION ORDURES MENAGERES 2006	
CATEGORIE 1	Résidence principale, secondaire, meublé : 1 unité = 1 base Camping + PRL (chalets et mobil-homes) : 1 unité = 1 base Camping + PRL (tentes et caravanes) : 10 emplacements = 1 base Etablissements & colonies de vacances : 7 lits = 1 base Hôtels et gîtes d'étape : 5 chambres = 1 base Hébergement personnel hôtelier : 10 chambres = 1 base Etablissements de santé : 5 lits = 1 base Ets agréés Protection Judiciaire de la Jeunesse : 10 lits = 1 base Administrations publiques et privées : 1 unité = 1 base Artisans & commerçants « non alimentaires , professions libérales : 1 unité = 1 base
CATEGORIE 2	Artisans & commerçants « alimentaires », restauration saisonnière, bars : 1 unité = 2 bases
CATEGORIE 3	Restaurants et restaurations : 1 unité = 4 bases
CATEGORIE 4	Commerce de gros, supermarché, magasins bricolage : 1 unité = 10 bases
CATEGORIE 5 :	Base militaire : 1 unité = 70 bases

Enquête annuelle de recensement 2005

Entre 1999 et 2005, la population de Saillagouse a augmenté de 18.6 %.

POPULATION	2005	1999
Population	971	819
Part des hommes (%)	49.3	51.3
Part des femmes (%)	50.7	48.7

TYPE D'ACTIVITE	2005	1999
Population	971	819
Actifs	478	397
Actifs occupés (%)	45.2	42.6
Chômeurs (%)	4.00	5.9
actifs	493	422
Retraités ou pré-retraités (%)	17.1	16.2
Elèves, étudiants, stagiaires (%)	6.1	6.2
Autres inactifs (%)	27.6	29.1

POPULATION ACTIVE	2005	1999
Population Active (14-63 ans)	478	395
Population active occupée	439	347
Chômeurs	39	48
Taux d'activité (%)	72.6	74.0
Taux de chômage (%)	8.2	12.2

Composition ménages	2005	1999
Nombre de ménages	409	345
Part des ménages d'une personne (%)	30.3	29.6
Part des ménages dont la personne de référence est active %	67.5	67.0
Nombre moyen de personnes par ménage	2.3	2.3

Catégories de logements	2005	1999
Ensemble de logements	967	817
Résidences principales (part sur ens.des logements%)	409 42.3	345 42.2
Résidences secondaires et Logements occasionnels	541	441
Logements vacants	17	31

Parc Rés. principales	2005	1999
Ens. Résidences principales	409	345
Part des maisons (%)	58.9	62.3
Part des appartements (%)	40.6	31.0

Caractéristiques des Résidences principales	2005	1999
Ens. Résidences principales	409	345
Part des propriétaires (%)	51.8	51.0
Part des locataires (%)	42.8	41.2

Equipped Ménages	2005	1999
Nombre de ménages	409	345
Part des ménages occupant un logement équipé d'une installation sanitaire (%)	100.00	98.3
Part des ménages disposant au moins d'une voiture (%)	87.8	87.0

Nombre moyen de pièces	2005	1999
Nb moyen de pièces par résidence principale	4.2	4.1
Nb moyen de pièces/maison	4.8	4.5
Nb moyen de pièces/appart.	3.4	3.5

Ce recensement a été réalisé en janvier et février 2005. Il ne tient donc pas compte de la totalité de l'année 2005, ni 2006, alors que sur ces deux années, la population de Saillagouse a très fortement augmenté (lotissement communal, construction de maisons individuelles ou logements...). La population de Saillagouse en cette fin 2006 peut être estimée à plus de 1000 habitants.

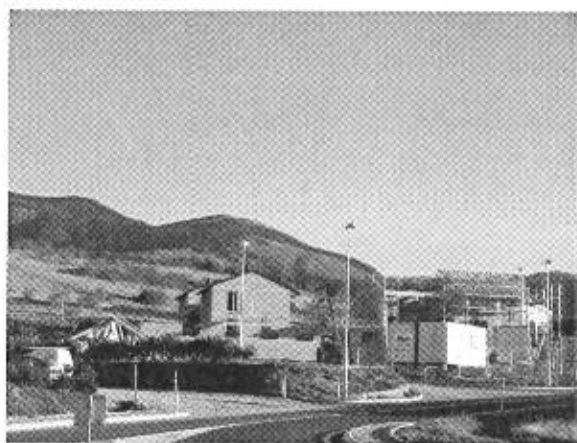
gendarmerie TRAVAUX



pose 1ère pierre 28.04.2006



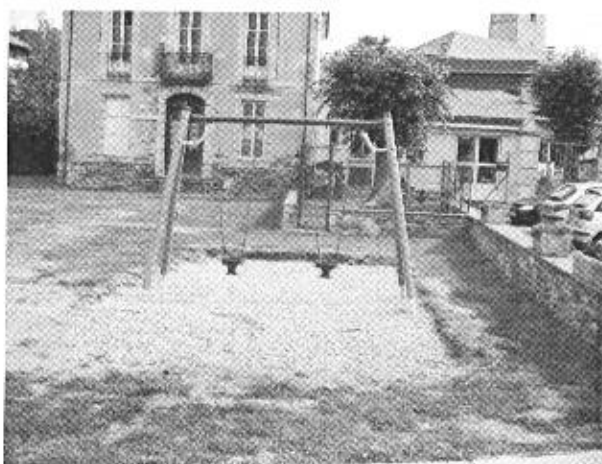
Lotissement St Jean



St Jean 2006



Espace ludique - jeux



espace convivialité



nouvelle cour maternelle



nouvelle cour primaire
+ vestiaires



Védignans



Le solstice d'hiver : Dès que l'homme a commencé à cultiver la terre, il suivit attentivement la trajectoire du soleil tout au long de l'année, car c'était de lui que dépendait la nourriture, la chaleur et le bien-être. Le cours des saisons déterminait aussi le moment des fêtes. Depuis la nuit des temps, les rites de remerciements et de sacrifices étaient célébrés dès que le soleil atteignait les points significatifs de son orbite, c'est à dire aux solstices d'été et d'hiver.

Ce fut au **solstice d'hiver**, la période de l'année où les journées commencent enfin à être plus longues, que l'on concéda le plus d'importance. Les historiens s'accordent à reconnaître que, bien avant l'époque romaine, on fêtait en Europe la renaissance tant attendue de la nature et l'espérance de vie nouvelle. Mais en revanche on ne sait rien de précis sur les cérémonies qui se déroulaient à cette époque. Il est probable que le feu et la lumière, en tant que symboles, jouaient un rôle important.

Les saturnales : Les romains invoquaient Saturne, dieu des semailles et de l'agriculture, dont le nom vient du verbe latin *Severe* (semmer). Sa fête, **les saturnales**, donnait lieu à des **réjouissances du 17 au 24 décembre**. On disait qu'elles s'étendaient jusqu'aux **calendes de janvier**, le jour de l'An romain. Les calendes désignaient, chez les Romains, le premier de chaque mois. Les peuples nordiques célébraient Njord, dieu de la fécondité et Idun, gardienne "des pommes de providence", nourriture des dieux. Les orientaux rendaient un culte à Mithra, divinité de la lumière. Toutes ces religions antérieures au Christianisme donnaient l'occasion de fêter le solstice d'hiver avec pour but de redonner courage et espoir au peuple effrayé par les sols gelés, l'absence de vie et l'obscurité. A l'origine, les Saturnales avaient lieu à l'occasion des semailles, mais cette tradition se perdit avec le temps. Cette célébration servit peu à peu à justifier toutes sortes de réjouissances effrénées, de fêtes et d'orgies. Le poète gréco-romain Lucien, qui vécut au II^e siècle ap. J.C., décrit les Saturnales comme une occasion pour boire plus que d'ordinaire, faire du vacarme, jouer et danser, pour nommer des rois et donner des repas aux esclaves. Il régnait une gentillesse à l'égard de tous.

Comme pendant nos fêtes de Noël actuelles, on offrait des cadeaux : des porte-bonheur, du miel, des gâteaux, de l'or étaient des cadeaux courants. On décorait les maisons avec du lierre, des branches de houx et de gui et tout travail, à part celui de la cuisinière et du banquier, était interdit.

Le passage d'une année à l'autre se passe dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier. Mais ça n'a pas toujours été le cas. Le calendrier dit « géorgien » a été instauré en 1582 par le pape Grégoire XIII. Avant, on se basait sur le calendrier « julien », mais en place par Jules César. La date du 1er janvier était déjà considérée comme le premier jour de l'An. Mais tous les habitants de la planète ne fonctionnent pas sur le même calendrier.

Nouvel an chinois le 8 février

2005 : En Chine, la date du nouvel-an varie entre le 10 janvier et le 19 février.

Nouvel an Musulman le 10

février 2005 : Dans la religion Islamique, le nouvel-an est la fête de **Muharram**, qui rappelle le départ de Mahommed pour la Mecque. En 2005, cette fête a eu lieu le 10 février et pour les musulmans, nous sommes en 1426.

Nouvel an juif les 4 et 5 octobre 2005 :

Dans la religion juive, le nouvel an est la fête de **Rosh Hashana**. En 2005, elle est célébré le 4 et 5 octobre. Nous sommes alors en 5766.

Nouvel an iranien le 21 mars 2005 :

Le nouvel an Iranien s'appelle **Eid Norouz** (Nowrouz : now = nouveau, rouz = jour), qui veut dire la fête du nouveau jour. L'année commence **le 21 mars**, le jour du printemps. C'est la fête la plus importante des iraniens où qu'ils soient depuis plus de 6000 ans. Elle date d'avant l'islam et le peuple iranien a pu le sauvegarder malgré les différentes invasions au cours de son histoire. Les festivités commencent le dernier Mardi de l'année qui finit, au coucher du soleil et se terminent le treizième jour de la nouvelle année qui commence. Pour fêter le nouvel an les enfants mettent un habit neuf et les adultes leur donnent de l'argent comme cadeau. Les gens se rendent visite. Chaque famille fait pousser sur des plateaux du blé et des lentilles pour fêter l'arrivée du printemps.

Au milieu du XIX^e siècle, les anglais n'ont plus le temps d'écrire toutes les lettres de voeux. **Sir Henry Cole**, fort occupé, fait imprimer en **1843**, les premières cartes gravées de Noël : il n'a plus qu'à ajouter son nom et celui de son destinataire. Une trentaine d'années plus tard, la lithographie en couleur à bas prix et un tarif postal spécial, lance cette mode. Aujourd'hui les cartes envoyées par Internet ont pris le relais et permettent d'envoyer rapidement et sans délai postaux, des cartes originales et multimédia.

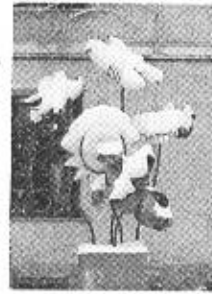




EDITO DU MAIRE VOEUX

*Per any nou,
prosperitat i per sempre,
la nostra amistat.
Que Pau i Alegria es perduren
per sempre.
Has un desitjo.*

Jordi Armengol



VOEUX A LA POPULATION

Les traditionnels voeux à la population auront lieu le mardi 31 janvier 2006 à heures à